

Procès-verbal de l'assemblée générale 2007

Association des riverains de la Chaîne des Lacs
Dimanche 1 juillet 2007
École Notre-Dame de Bonsecours
601 rue du Couvent, Bonsecours
9h à 12h
Présence : 48 membres
Invité : Michel Cousineau, conseiller à la municipalité d'Orford

1. Ouverture de l'assemblée générale – *Richard Bousquet*

Richard Bousquet souhaite la bienvenue à l'assistance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour – *Jean-François Lavigne*

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Proposé par André Beauregard, secondé par Suzanne Cardinal. Vote à main levée, ADOPTÉ

3. Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 2 juillet 2006 – *Ginette Boyer*

Lecture

Modification : Remplacer Rémi Jolicoeur par René Jolicoeur

Proposition d'adopter le compte-rendu. Proposée par Hélène Duval. Secondée par René Jolicoeur. Vote à main levée, ADOPTÉE.

4. Mot du président – *Richard Bousquet*

Le président fait le bilan de la dernière année :

Les dossiers en cours : dossiers bateaux moteurs, installations septiques, descente publique, les niveaux d'eau.

L'implication par la participation à des consultations, tables de travail, réunion du RAPPEL, relevé sur la transparence de l'eau.

Les réalisations : site internet, conférence sur les cyanobactéries, épluchette, ensemencement de poissons, et conception d'un nouveau logo.

5. États financiers – *Ginette Boyer*

Ginette Boyer présente les états financiers 2006-2007.

Les états financiers ont été vérifiés par 3 membres: René Jolicoeur, France Daoust et Pierre Doyon.

Période de discussion.

Proposition d'adopter les états financiers. Proposée par André Beauregard. Secondée par Claude Derly. Vote à main levée, ADOPTÉE.

6. Compte-rendu de l'épluchette 2006 – *Claude Nadeau*

L'événement a été un succès. Il y a eu de l'animation et une participation importante aux différentes compétitions et jeux d'adresse. La date de l'épluchette cette année est le 18 août.

7. Site Internet – *René Biron*

René Biron souligne la contribution de Michel Descoteaux et la participation d'Anne-Sophie Demers. Le défi est de garder le site vivant.

Il souhaite que tous les membres aient accès à la communication électronique.

Jean-François Lavigne suggère de consulter le lien du portail du Gouvernement du Québec pour faire le suivi de l'état des lacs concernant les algues bleu-vert.

8. Compte-rendu du dossier de la privatisation de la descente publique du lac des Monts

Roland Audren fait l'historique du dossier. Demande de privatisation à la municipalité en 2005, fermeture temporaire en novembre 2006 et finalement l'installation d'une barrière fermée avec un cadenas à clé non reproductible en avril 2007. Au 28 juin 2007, 13 clés ont été distribuées à des citoyens d'Orford moyennant un dépôt de \$50.

Un membre suggère de remercier la municipalité d'Orford d'avoir pris cette mesure qui a amélioré la situation au niveau de l'achalandage.

René Biron rappelle que la demande initiale de l'ARCDL était de privatiser la descente publique. L'association doit continuer les démarches pour arriver à cette conclusion qui, le cas échéant, serait présentée à nouveau à l'approbation des membres.

9. Compte-rendu du dossier sur la vérification des installations septiques
– Richard Régimbald

Richard Régimbald offre aux membres qui en feront la demande par courriel, un document informatif sur les installations septiques.

Il énumère les démarches effectuées par l'association auprès de la municipalité pour savoir s'il y a des installations septiques non conformes sur les rives de la Chaîne des Lacs et dans l'affirmative, quelles sont les mesures concrètes mises en application pour éliminer ce problème. En réponse, il a été confirmé que 53 fosses septiques sont non conformes dans toute la municipalité d'Orford et que des avis ont été envoyés à ces propriétaires. Nos contacts municipaux sont tenus à la confidentialité pour tout renseignement supplémentaire.

Michel Cousineau, conseiller d'Orford, est invité à faire le point pour la municipalité. Chaque année toutes les fosses septiques sont visitées par des inspecteurs. Pour émettre un constat d'infraction il faut prouver que l'installation pollue. Cette année les cas problématiques seront rapportés et évalués par une firme spécialisée. Les propriétaires seront rencontrés individuellement.

Richard Bousquet souligne que la municipalité, sous l'ancienne administration, n'avait pas donné suite aux premières démarches de l'association dans ce dossier. Il apprécie et remercie le présent conseil de prendre nos demandes au sérieux et d'agir.

10. Compte-rendu du dossier sur l'abolition des bateaux moteurs à essence – *Richard Bousquet*

Richard Bousquet fait un historique du dossier depuis la demande de l'assistance de l'assemblée générale de 2005 concernant l'interdiction d'utiliser des bateaux à moteur à essence sur la Chaîne des Lacs. Il cède la parole à Michel Cousineau.

Michel Cousineau fait un historique de ce dossier au niveau de la municipalité :

- 1998 consultations et résolution pour restriction. Une réglementation municipale est instaurée.
- 2005 une demande pour l'abolition de l'utilisation de moteurs mécaniques
- Mai 2005, dépôt de mémoires suivi d'une consultation en juin 2006 à laquelle ont assisté 300 personnes.
- Octobre 2006, une résolution est votée par le conseil municipal et le dossier est ensuite acheminé aux instances gouvernementales provinciale et fédérale.
- Avril 2007 une lettre reçue du ministère Transport Canada, pour la poursuite des procédures, qui est lue à l'assistance.

Pour faire suite aux demandes de cette lettre, des bouées ont été installées sur les lacs Bran de Scie et Simoneau. Un zodiac, muni d'un moteur 4 temps, a été acheté et sera utilisé par la patrouille nautique qui consacra 80% de son temps au lac Brompton, le 20% restant sera partagé entre la Chaîne des Lacs et le lac Bowker. Les patrouilleurs feront rapport plusieurs fois durant l'été, ainsi le conseil municipal pourra changer le plan d'action si nécessaire.

Michel Descoteaux suggère que la patrouille fasse des constats à partir de la rive, ce qui leur permettrait de nous visiter plus souvent.

Claude Nadeau présente un document, distribué à l'assistance, sur lequel on trouve le « Guide sur la sécurité nautique selon Transport Canada » ainsi que des instructions pour rapporter à la municipalité des situations dangereuses ou non réglementaires.

Interventions et questions

11. Ensemencement de poissons – René Biron

\$1200. de truites arc-en-cielensemencées à \$2.90 la livre.

50% de 12 à 14 pouces, 50% 14 à 16 pouces.

La remise à l'eau des prises non-réglementaires de truites grises est importante pour le maintien des populations car il n'y a plus de programme d'ensemencement gouvernemental pour cette espèce.

12. Location de chalet – Richard Bousquet

Le Conseil consultatif en urbanisme (CCU) d'Orford a requis la participation de représentants des diverses associations d'Orford pour participer à une consultation sur l'application de sa réglementation concernant la location à court terme de chalet touristique en zonage résidentiel.

Il y a présentement un moratoire qui doit se terminer en septembre 2007.

13. Varia

Q Y a-t-il une réglementation concernant les feux d'artifice près d'un lac ?

En toute circonstance, il faut demander un permis à la municipalité pour faire un feu.

Q Peut-on faire des pressions auprès de la municipalité pour le contrôle des niveaux d'eau?

C'est le dossier que nous voulons prioriser l'an prochain. Questions et interventions suite à quoi il est proposé que :

Considérant les variations passées et considérant le faible niveau d'eau de la rivière aux Herbages, l'assemblée demande à l'Association des riverains de la Chaîne des Lacs de contacter les responsables en environnement et autres de la municipalité pour faire une étude sur la régularisation des niveaux d'eau de nos lacs.

Proposé par Roger Roy. Secondé par Marcel Claveau.

Discussion

Vote à main levée, unanimité. ADOPTÉ

Q Un membre suggère qu'on abandonne la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Nous devons vérifier si nous pouvons passer cette étape sans enfreindre les règles. Nous devons également s'assurer que les membres auront toute l'information avant le début de la prochaine assemblée générale et s'assurer de leur approbation.

Q Est-ce que les membres ont accès aux STATUTS ET RÈGLEMENTS et les amendements sont-ils à jour?

Oui, on peut les trouver sur le site Internet. Une vérification sera faite pour les amendements.

- **René Jolicoeur propose et demande un vote pour renouveler le mandat du conseil d'administration actuel et futur pour la poursuite de l'ensemble des dossiers actuels. Secondé par Michel Descoteaux.**

Discussion

Vote à main levée, unanimité, ADOPTÉ

- **Nomination de 3 vérificateurs des états financiers 2007/2008**

Se portent candidats :

René Jolicoeur, France Daoust et Marcel Claveau

Il n'y a pas d'autres candidatures, ADOPTÉ

Q Un membre demande s'il y a un règlement sur le bruit pour les villégiateurs.

Oui, un règlement municipal existe mais il ne fait pas parti de la mission de l'association de se préoccuper de ce problème.

Un membre mentionne qu'il y a deux familles de bernaches qui se promènent sur les pelouses autour des lacs. Un nouveau problème dont il faudra surveiller l'évolution.

Q Est-ce possible de mettre la liste des membres sur Internet?

Non, c'est confidentiel

- René Biron explique comment il faut se servir des bouées et donne des pistes pour évaluer la vitesse à laquelle vont les bateaux. Il offre d'organiser une rencontre avec le service de la sécurité nautique.

14. Élections de divers postes au sein du C.A.
--

Les mandats sont de deux ans.

Les postes en élections sont :

R. Bousquet	président
C. Nadeau	vice-président
Vacant	directeur au lac Bran de Scie
Vacant	directeur au lac Bran de Scie
R. Régimbald	directeur au lac Simoneau
René Biron (démission)	directeur au lac Leclerc

Il est proposé par René Biron, secondé par Richard Bousquet :

Que Jean-François Lavigne agisse comme président d'élection et que les postes en élection soient dissous.

Il est proposé par René Jolicoeur, secondé par René Biron :

Que Ginette Boyer agisse comme secrétaire d'élection.

Président d'élection: Jean-François Lavigne

Secrétaire d'élection: Ginette Boyer

Lac Bran de Scie

René Biron propose **Michel Descoteaux** secondé par Richard Régimbald
Accepte, élu par acclamation

Richard Régimbald propose **Jacques Lauzon**
Refuse

René Biron propose **Denis Raby**
Refuse

Lac Leclerc

René Biron propose **Louise Brisebois** secondé par Claude Nadeau
Accepte, élue par acclamation

Lac Simoneau

René Jolicoeur propose **Richard Régimbald** secondé par Chantal Robitaille
Accepte, élu par acclamation

Vice-président

Suzanne Cardinal propose **Claude Nadeau**, secondée par France Daoust
Accepte, élu par acclamation

Président

René Biron propose **Richard Bousquet** secondé par Raymond Lalonde
Accepte, élu par acclamation

Présentation du nouveau conseil et clôture de l'assemblée
--

Levée de l'assemblée à 12h35 proposée par Denis Raby, secondée par Hélène Duval